

Aux Comités Régionaux pour diffusion aux :

- Clubs
- Comités départementaux
- Membres des commissions techniques

Réf : CTR/2018-2019/012

Affaire suivie par Yves TARIN : yves.tarin.tsa@gmail.com

Objet : Formation + Examen des Juges TUMBLING N1 et N2 2018/2019

Mesdames, Messieurs,

Veillez prendre connaissance des dates et modalités de l'offre de **formation** pour l'examen des juges **TUMBLING** pour la saison sportive 2018/2019 .

	DATES	LIEU
Stage Formation N° 1 « Regroupement » Niveau 1 et Niveau 2	Du 17 au 18 Novembre 2018 Samedi : 10h30 à 19h30 Dimanche : 9h à 16h30	Salle des Sports Acrobatiques Pole France 5 Allée Pierre de Coubertin 35200 Rennes
Stage Formation N° 2 + Examen « Regroupement » Niveau 1 et Niveau 2	1 et 2 Décembre 2018 Samedi : 10h30 à 20h Dimanche : 9h à 16h30	Salle des Sports Acrobatiques Pole France 5 Allée Pierre de Coubertin 35200 Rennes
RECYCLAGE NIVEAU 1 et 2	17 et 18 novembre 2018 Samedi : 10h30 à 20h00 Dimanche : 9h à 16h30	Salle des Sports Acrobatiques Pole France 5 Allée Pierre de Coubertin 35200 Rennes

PRE-REQUIS POUR LA FORMATION DE JUGE :

- **Avoir imprimé et lu** la réglementation technique TUMBLING 2018-2019
- **Avoir imprimé et lu** le code de pointage & annexes TUMBLING
- ⇒ **Les documents sont disponibles sur le site www.ffgym.fr rubrique « mon espace licencié » / compétition / Base documentaire TUMBLING. Apporter les documents le jour de la formation, aucune impression ne pourra être faite sur place !**

PRE-REQUIS POUR L'EXAMEN DE JUGE :

- Être licencié FFGym
- Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de la licence
- Présence obligatoire en formation

PRE-REQUIS POUR LE RECYCLAGE DE JUGE :

- Être licencié FFGym
- Être juge TUMBLING niveau 1 ou 2

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- **Code de pointage** : fonctions des juges, calcul de la note, notation de la difficulté des exercices, notation de l'exécution des exercices, notation de la composition des exercices, rôle du juge arbitre, etc.
- **Règlement technique** : connaissance générale sur le déroulement d'une compétition TUMBLING différentes catégories, réglementation générale et pénalités, etc.
- **Lettre de cadrage TUMBLING**

COÛT FORMATION : Les tarifs des actions de formation sont fixés comme suit :

- Frais pédagogiques + examen juge N1 et N2 : 70 €
- Frais d'examen seul : 25 €
- Recyclage juge : 60 €

Cependant, afin d'alléger le coût pour le stagiaire et clubs, le Regroupement en synergie avec les 3 régions a décidé de prendre une partie des frais charge déduite dès l'inscription **sous conditions suivantes** :

- *Un accompagnement aux clubs conventionnés 2018/2019*
- *(attestation du comité régional concerné à fournir avec l'inscription)*
- *Un accompagnement si règlement avant date précisée ci-dessous*

Par conséquent, les prix demandés aux clubs (participation regroupement déduite) seront les suivants :

Coût total inscription + formation niveau 1,2 + examen (livret juge fourni) :

- 60 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 5 Novembre 2018
- 65 € pour clubs non conventionnés et règlement avant le 5 Novembre 2018
- 70 € pour tout règlement effectué après le 5 Novembre 2018

Coût recyclage N1 et N2

- 40 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 5 Novembre 2018
- 55 € pour clubs non conventionnés et règlement avant le 5 Novembre 2018
- 60 € pour tout règlement effectué après le 5 Novembre 2018

Règlement :

- **Par chèque bancaire à l'ordre de** : COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DES PAYS DE LA LOIRE (CPTÉ REGROUPEMENT)
- **Par virement bancaire** : RIB en annexe

Coût Hébergement et restauration :

- **stage 1 : 17 et 18 Novembre 2018 :**
Hébergement libre
Repas : non organisés : cafétéria, grande surface et nombreux restaurants à proximité
- **stage 2 : 1 et 2 Décembre 2018 :**
Hébergement libre
Repas : non organisés : cafétéria, grande surface et nombreux restaurants à proximité

N'oubliez pas, si vous êtes concernés d'utiliser les aides à la formation par le biais des différents organismes OPCA (UNIFORMATION etc...) toutes les informations sur ces demandes de prises en charge sont disponibles sur le site FFG .

En cas d'absence **ou** d'annulation avant la formation, les frais d'inscription (25 €) ne seront pas remboursés.

INSCRIPTION : à l'aide du formulaire en cliquant sur le lien ci-dessous IMPERATIVEMENT avant le 5 novembre 2018 :

[Formation juges TUMBLING- Bretagne - Pays de la Loire - Centre Val de Loire](#)

A renseigner avant le 5 Novembre 2018

[REPLIR LE FORMULAIRE](#)

Pour tout renseignement technique, contactez Yves TARIN au 06.88.37.91.05 ou votre responsable régional.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement
B. BAGUELIN**

**Le Délégué Fédéral
Luc LE ROY**



C.P.I : DTRG -CTE -Responsable des juges - Encadrement

Benoit BAGUELIN
Coordonnateur « Regroupement »
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN
Port : +33 (0) 6 03 43 71 36
E.mail : baguelin.ffgym@wanadoo.fr

Luc LE ROY
Délégué fédéral
Port : +33 (0) 6 45 60 48 49
E.mail : luc.le.roy@hotmail.fr

ffgym.fr



Bretagne - Centre Val de Loire - Pays de la Loire

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur ou Madame.....

Père, mère, tuteur de,

NOM : PRENOM:.....

Né(e) le :

N° DE SECURITE SOCIALE :

Groupe Sanguin :

Demeurant à :

Téléphone :.....

Traitement médical ou allergies :

1) Déclare autoriser mon fils - ma fille, à participer aux différentes activités proposées durant les stages de formation de juges TUMBLING aux dates suivantes :

- ✓ du 17 au 18 novembre 2018 à RENNES
- ✓ du 1 au 2 décembre 2018 à RENNES

2) Déclare autoriser, responsable du stage à faire pratiquer sur le mineur, les interventions chirurgicales d'urgences éventuelles, sous anesthésie, selon les prescriptions du médecin.

OUI*

NON*

Le signataire voudra bien ajouter de sa main au-dessous de la date, la mention
« LU ET APPROUVE, BON POUR AUTORISATION »

ALe.....

SIGNATURE

* Rayer les mentions inutiles